

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2018

FAUSSES INFORMATIONS - (N° 1219)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC27

présenté par

M. Reiss, Mme Le Grip, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Boucard, M. Brochand,
Mme Duby-Muller, M. Gaultier, Mme Genevard, Mme Kuster, Mme Meunier, M. Minot,
M. Pradié et M. Peltier

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« réalise »

le mot :

« publie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de rendre public le bilan qu'effectuera le CSA sur la mise en œuvre par les plateformes de leurs nouvelles obligations, définies à l'article 8 BIS de la présente proposition de loi.